EcoRéseau Business

entreprendre | innover | positiver

EcoRéseau Business

ecoreseau.fr

N° 63 - Septembre 2019

BEL : 4,90 € - DOM TOM : 4,90 € - NCAL : 590 cfp - POL : 690 cfp - CAN : 6,50 $ca - MAR : 46 Mad

L 15626 - 63 H - F: 4,50 € - RD

L'Euro, ami ou ennemi ?

MBA français : à la recherche d'une meilleure compétence

Du retour sur **la Lune** aux perspectives martiennes

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

les Français/es ont la bougeotte !

6 entreprises sur 10 ont du mal à recruter

EXPERTS-COMPTABLES

Ils deviennent les coachs des patrons !

DÉNICHER LES TALENTS...

... en transformant son modèle

RÉSEAUX

L'étonnant Chinese Business Club

TRANSITION NUMÉRIQUE

des PME françaises à booster !

SALON PATRIMONIA

Finances personnelles imaginatives

créer aujourd'hui

ET SI VOUS EN APPELIEZ À VOTRE EXPERT-COMPTABLE ?

Créer aujourdhui : experts-comptables, coachs ! p. 43
Courtage et assurance emprunteur : nouveaux défis p. 48
Cadeaux d'affaires : armes de séduction massive ! p. 52
Séminaires de rentrée et tourisme d'affaires p. 62

Experts-comptables

Ils/elles deviennent les coachs des patrons !

Avec son appellation austère, l'expert-comptable a longtemps évoqué des bilans peu attractifs. Erreur : voilà longtemps que cet expert de l'entreprise, homme et femme de confiance, s'apparente davantage à un coach conseiller aux compétences multiples. Fort des nouveaux outils numériques et de sa capacité à rester proche du client, l'expert-comptable est plus que jamais le partenaire majeur de l'entreprise.

Contrairement aux apparences, le métier d'expert-comptable n'est pas un long fleuve tranquille, bordé de tableaux *Excel*, de liasses fiscales et de rendez-vous réguliers avec les clients. Cette profession qui se portait comme un charme dans les années 1970 a subi de plein fouet dès le début des années 2000 l'arrivée d'Internet, comme l'explique Fabrice Heuvrard, expert-comptable à Asnières-sur-Seine et l'un des trois rapporteurs du 74e Congrès de l'Ordre des experts-comptables organisé au Palais des congrès de Paris du 25 au 27 septembre, *L'expert-comptable au cœur des flux*. « Naguère, les cabinets d'expertise-comptable pouvaient se permettre de pratiquer des prix élevés. À partir des années 2003-2005, la donne a changé avec l'apparition de Google. Les clients ont pu comparer en quelques clics les honoraires, phénomène qui a tiré les prix à la baisse. Sauf que dans le même temps, les salaires ont progressé afin de rémunérer des professionnels de mieux en mieux formés et répondre à des sollicitations toujours plus complexes. » Aujourd'hui, le secteur enregistre environ mille nouveaux diplômés par an et peine à recruter. « Bien sûr, l'expert-comptable est plus que jamais au cœur des flux, mais la ressource humaine constitue selon moi un enjeu majeur pour la profession. » Si l'on en croit ce jeune professionnel, et contrairement à certaines prédictions, le vrai souci du métier reste bien la recherche de collaborateurs. « L'intelligence artificielle est loin de remplacer l'humain. L'expert-comptable doit comprendre les besoins du dirigeant, sa psychologie, le rassurer. De plus, nous sommes les

UN CONSEIL QUI COMPTE — ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Sanaa Moussaïd
Expert-comptable à Paris et membre du comité exécutif du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

Cybercriminalité : l'expert-comptable vous accompagne et vous conseille

Face à la recrudescence des cyberattaques, les experts-comptables s'engagent dans la lutte contre la cybercriminalité et l'accompagnement des TPE en la matière.

Une nouvelle typologie d'infractions, désignée par le mot-valise « cybercriminalité », fait la une des journaux ces dernières années : Twitter, Spotify, Ebay, Amazon, Paypal, Airbnb… Le développement exponentiel de ces fraudes a été rendu possible par l'incontournable digitalisation de notre économie, qui offre une toute nouvelle panoplie d'outils à la disposition des escrocs.

La révolution numérique (*cloud*, mobilité, réseaux sociaux, *big data*…) bouleverse notre quotidien et notre façon de travailler. En emportant avec lui ses outils de travail et les données de l'entreprise, le salarié redéfinit les contours d'un système d'information qui devient d'autant plus difficile à délimiter et donc à sécuriser.

En outre, les grandes entreprises ne sont plus les cibles privilégiées des cyberattaques. La fragilité des PME et TPE, bien moins équipées et protégées que les grandes structures, attire de plus en plus les cybercriminels. On peut légitimement s'interroger sur leur capacité à se protéger des attaques alors que des grandes entreprises, qui disposent d'un contrôle interne renforcé, sont piratées.

La question n'est donc plus de savoir s'il y a un risque d'attaque, mais plutôt quelles en seront l'ampleur et la fréquence.

LES ATOUTS DE L'EXPERT-COMPTABLE

La dépendante croissante de l'économie au numérique fait évoluer la mission de l'expert-comptable. Lequel/laquelle joue désormais un rôle fondamental de prévention dans la lutte contre la cybercriminalité. Par sa bonne compréhension des procédures et des systèmes, il/elle met en évidence les enjeux et les zones de risques des entreprises.

Il est indispensable de rappeler que la sécurité informatique n'est pas seulement une affaire de moyens techniques et de procédures. Pour être optimale, elle doit être identique à une approche qualité et l'ensemble des acteurs doit être impliqué. Elle va ainsi s'instaurer avec l'aide de l'expert-comptable selon trois axes interdépendants : mise en place de procédures et de moyens techniques, formation et sensibilisation, suivi des actions.

ANTICIPER ET PRÉVENIR LES RISQUES

Anticiper pour mieux prévenir les risques exige avant tout une prise de connaissance fine du contexte et de l'environnement de l'entreprise afin d'identifier les données à sécuriser.

Cela nécessite en outre d'analyser ses besoins de sécurité qui pourront être évalués *via* deux critères :

L'exigence de disponibilité : au cours de cette étape l'expert-comptable va examiner la dépendance de l'entreprise à l'informatique, c'est-à-dire les conséquences d'une intrusion empêchant l'accès au système d'information.

L'exigence de confidentialité : il s'agira ici d'identifier les données sensibles que l'entreprise doit protéger en priorité.

À l'issue de ces premières étapes, un diagnostic général du système d'information sera réalisé par l'expert-comptable sur les principales menaces identifiées. À cette fin, un entretien avec le responsable informatique et le dirigeant est hautement souhaitable. Il s'agit d'évaluer les risques attachés à la sensibilisation, la confidentialité, l'organisation, le plan de reprise d'activité, les mots de passe, la mise à jour, l'antivirus et le pare-feu, la sauvegarde, RGPD, BYOD, déplacement, e-mails-téléchargements …

L'HUMAIN AU CŒUR DU SYSTÈME DE PRÉVENTION

En tant que maillon essentiel du dispositif de sécurité financière, l'expert-comptable invite les entreprises à adopter un comportement avisé et responsable.

Dans cette perspective, les entreprises doivent *anticiper les risques et sensibiliser les collaborateurs*, noyau dur de ce nouvel écosystème afin de prévenir, détecter et éviter ces menaces. N'oublions pas que 84 % des incidents sont liés au facteur humain. Dès lors, l'information, la sensibilisation et la formation du personnel restent la pierre angulaire du système de défense. ▭

L'intelligence artificielle est loin de remplacer l'humain. L'expert-comptable doit comprendre les besoins du dirigeant, sa psychologie, afin de le rassurer – Fabrice Heuvrard, expert-comptable

seuls à connaître tout le fonctionnement de l'entreprise, ses achats, ses ventes, les salaires, etc. »

UN DIRIGEANT MAÎTRISE MAL SA TRÉSORERIE

L'Ordre des experts-comptables en ordre de bataille s'intéresse notamment à une meilleure utilisation de la donnée avec l'objectif d'obtenir une comptabilité en temps réel. « L'enjeu est de taille tant les flux de données semblent désormais intarissables. Actuellement, nous nous appuyons sur les données comptables et sociales. Mais demain, nous pourrons également travailler les données issues de CRM, des réseaux sociaux ou encore de sites Internet. En connectant tous les flux du client, nous pourrons analyser d'une manière pertinente, par exemple, sa clientèle. Mieux, l'expert-comptable sera capable de livrer sa prédiction et pas seulement de l'analyse », explique Sanaa Moussaid, expert-comptable, vice-présidente du conseil supérieur de l'ordre, présidente du secteur Stratégie numérique et rapporteuse du 74e Congrès de l'Ordre *[lire sa chronique p. 43]*.
Confiante, Sanaa Moussaid : « Les clients sont fidèles, mais ils désirent encore plus d'accompagnement pour gérer leur entreprise. Le numérique va nous donner les moyens de les conseiller sur la stratégie, les multiples sources de financement, le *pricing* de leurs produits ou services, la gestion des flux de trésorerie. La raison principale d'une faillite d'une société reste la mauvaise connaissance par le dirigeant de sa trésorerie.

Charles-René Tandé, président du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

« Tous les cabinets n'ont pas atteint le même degré de maturité dans le numérique »

Pourquoi avoir choisi comme thème de votre 74e congrès du 25 au 27 septembre, dans le cadre du justement nommé Palais des Congrès, *l'expert-comptable au cœur des flux* ?
Le thème s'inscrit dans la logique des deux derniers congrès, consacrés en 2017 au développement des missions de conseil et en 2018 à la stratégie des cabinets. Le principal objectif de l'ordre est d'accompagner les membres de la profession sur le chemin de la transition numérique. Car une part importante de la profession doit encore entamer cette mutation.

Quels sont ces flux que l'expert-comptable doit maîtriser ?
Les entreprises évoluent de plus en plus dans un environnement complexe au sein duquel la circulation des flux financiers, flux humains, flux dématérialisés, virtuels ou réels s'intensifie. L'expert-comptable est au cœur de tous ces flux. Il aide le dirigeant dans le pilotage de son entreprise en intervenant sur plusieurs plans tels que les projets d'investissement, de rachat, de transmission, d'organisation patrimoniale. C'est un véritable chef d'orchestre qui peut tout aussi bien collaborer avec des sociétés de conseil, des banques d'affaires, des avocats, bref, tout l'écosystème du dirigeant. La thématique centrale du 74e Congrès ne se résume donc pas au numérique. La technologie sera abordée comme un outil et un moyen et non comme une fin en soi. La technologie doit être au service de l'homme et non l'inverse.

Votre congrès s'organise en temporalités, aujourd'hui, demain et après-demain. Pourquoi ces voyages dans le temps ?
Tous les cabinets n'ont pas atteint le même degré de maturité dans le numérique. « Aujourd'hui », c'est apporter aux membres de la profession les principales clés d'évolution de leur cabinet à l'heure du numérique. « Demain » concerne les experts-comptables qui ont déjà entrepris leur mutation digitale. Il s'agira de leur révéler comment accroître leur performance et le traduire en valeur ajoutée. « Après-demain » consistera à souligner comment la profession se projette vers l'avenir, par exemple évaluer l'impact de la *blockchain* et de l'intelligence artificielle sur les activités des cabinets. En somme, le congrès propose une offre plurielle susceptible de répondre au plus grand nombre. Mais ce pari est d'ores et déjà réussi. Nous attendons plus de 6 000 experts-comptables et plus de 220 partenaires. Du jamais vu !

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Les experts-comptables accompagnent tous ceux qui entreprennent. De la gestion à la transformation digitale, ils sont les acteurs de premier plan pour la réussite des entreprises.

Pour voir plus loin,
voyez votre expert-comptable.

l'expert comptable
un conseil qui compte

EPOKA

Le principal objectif de l'ordre est d'accompagner les membres de la profession sur le chemin de la transition numérique – Charles-René Tandé

Libérés de tâches chronophages, nous pourrons accompagner nos clients pour mieux appréhender les facteurs d'impact sur leur trésorerie. »

LES PETITS CABINETS NE DISPARAISSENT PAS

Au-delà, les experts-comptables entendent jouer un rôle dans l'effort sociétal et environnemental engagé par les entreprises. « Nous traitons actuellement les données en valeur, c'est-à-dire en euros. Mais demain, nous allons également intégrer la consommation électrique et enrichir ainsi notre analyse prédictive », complète Fabrice Heuvrard.

Le futur du métier passe par le traitement de toujours plus d'informations dans le but de servir au mieux les dirigeants sans sacrifier le capital humain sur l'autel de la technologie. Fabrice Heuvrard : « C'est la multiplication des talents susceptibles d'apporter un conseil pertinent qui fait la valeur d'un cabinet. On a sans doute tort de craindre la disparition des petits cabinets au profit des grosses structures. Ceux qui sauront se monter proches du client sont à mon avis promis au contraire à un bel avenir alors que le service sur-mesure rendu possible par le numérique tend à devenir la norme. » **PIERRE-JEAN LEPAGNOT**

Jean-Marc Rietsch
Expert international en dématique, président du Digital Information Institute ou D2I

DÉMATIQUE® & GOUVERNANCE

Conservation, stockage et archivage, même sécurité ?

Au moment où l'accent est mis de plus en plus sur la sécurité et la protection des données numériques, quels sont les systèmes mis à notre disposition ? La véritable question est surtout de savoir comment identifier un service digne de confiance.

Dans le domaine numérique, l'utilisateur lambda a besoin de retrouver une donnée ou une information facilement et rapidement. Que cette donnée soit entreposée depuis quelques secondes ou quelques dizaines d'années devient secondaire. D'où la difficulté à vouloir continuer de différencier les solutions d'archivage destinées historiquement à du moyen long terme et les solutions de conservation ou de stockage d'usage courant, jusque-là réservées au court terme. En revanche, il est indispensable que cette donnée soit sûre, tant sur sa forme que sur son contenu. Pour la forme, il est en effet essentiel de pouvoir garantir le caractère authentique de la donnée, qu'elle n'a pas été modifiée et de connaître son origine. Pour ce qui est du contenu, le sujet est plus complexe car là où une encyclopédie traditionnelle nous fournissait des informations fiables, il est désormais indispensable de croiser une information pour ne pas tomber dans le travers des *fake news*.

En matière d'authenticité, l'on voit souvent apparaître la mention « archivage/conservation à valeur probante » qui ne fait que garantir le caractère authentique de la donnée. Contrairement à ce que ce vocable inspire, toutes les données ont besoin d'être fiables et pas seulement pour des raisons légales et réglementaires : dans cinquante ou cent ans, que faire d'une lettre historique au format numérique dont on serait incapable de prouver le caractère authentique ?

Bien évidemment, les solutions et les services proposés communiquent pratiquement tous sur leur fiabilité, mais la réalité est tout autre. Il est en effet important de lire avec attention les conditions de ces services qui, pour les plus performants, vous garantiront un résultat alors qu'à l'opposé certains n'hésitent pas à préciser qu'ils se réservent le droit d'accéder à vos données ! En pareil cas, ceux-là font finalement preuve d'honnêteté car il s'agit en général d'une obligation, issue de la législation de leur pays d'origine.

Comment faire alors pour savoir rapidement comment choisir parmi tel ou tel service ? La question reste entière. Il y aurait sans doute lieu d'envisager une législation prévoyant plusieurs niveaux de services de conservation, tout comme pour la signature électronique, afin de pouvoir identifier facilement la qualité du service proposé. Qu'il s'agisse de conservation et/ou d'archivage, la question n'est plus là. ▭

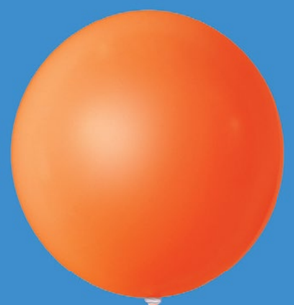

t
soli d aire

dans la gestion de votre entreprise.

Le nouveau portail Cegid
vous connecte à votre expert-comptable.

Entreprenez bien, bien entouré

Parlez-en à votre expert-comptable
ou rendez-vous sur **portail.cegid.com**

cegid